

CALENDRIER :

Date	Chèvre	Vache
17 mai 2017	X	X
31 mai	X	X
14 juin	X	X
28 juin	X	X
12 juillet	X	X
26 juillet	X	X
23 août	X	X
6 septembre	X	X
20 septembre	X	X
4 octobre	X	X
18 octobre	X	X
15 novembre	X	X
29 novembre		X
13 décembre		X
10 janvier 2018		X
24 janvier		X
7 février		X
21 février	X	X
7 mars	X	X
21 mars	X	X

Nb de paniers chèvre : NP chèvre = 15

Nb de paniers vache : NP vache = 20

Nb de paniers jokers :

2 PANIERS jokers **facultatifs** : Barrer les dates correspondantes sur le calendrier ci-dessus

ATTENTION : si vous enlevez les deux jokers de votre montant final, sans rayer les dates, veuillez éviter de prendre ces jokers quand il n'y aura que la distribution de fromages de vache. Si vous prenez une de ces dates vous devrez régler les paniers de chèvre effectivement pris et déduits en début de contrat, à la fin de la saison.

Heure, Lieu de distribution	Montant et Mode de paiement
<p><u>Lieu et jour de distribution:</u></p> <p>Ecole de l'Oratoire, 12 rue de l'Oratoire, Caluire et Cuire Les mercredis de 18h30 à 19h30</p> <p>Si vous choisissez la chèvre et la vache, vous aurez les 2 types de fromage à chaque livraison (sauf période du 29/11/17 au 7/02/18 où il n'y aura que la vache).</p>	<p>Un seul règlement le jour de la signature du contrat Les chèques sont libellés à l'ordre de: Ferme de l'Hermitage</p> <p>Total de la commande : (Panier crèmerie + Panier fromages CHEVRE) x NPchèvre + (Panier crèmerie + Panier fromages VACHE) x NPvache = (____ + ____) x ____ + (____ + ____) x ____ = _____ €</p> <p>Choix du règlement :</p> <p><input type="checkbox"/> Un chèque de : _____ €</p> <p><input type="checkbox"/> Trois chèques : _____ €</p> <p>Le 1^e sera débité le 5 juin 2017 Le 2^e sera débité le 5 août 2017 Le 3^e sera débité le 5 octobre 2017</p>

Fait en 2 exemplaires àle **(Signature précédée de la mention «Lu et approuvé»)**

L'Adhérent

Le Producteur Adrien Bouneau